



COMMUNIQUE DE PRESSE

La SSR et Médias Suisses, association des médias privés romands, s'accordent à leur tour sur des mesures communes pour un paysage médiatique fort en Suisse

Paudex, le 19.11.2025 – Les médias sont essentiels au fonctionnement de notre démocratie directe, mais ils sont soumis à une pression qui ne cesse de s'accroître. Pour renforcer la diversité des médias, la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR et l'association des éditeurs alémaniques SCHWEIZER MEDIEN avaient, en mai 2025, convenu de mesures communes. MÉDIAS SUISSES, association des médias privés romands, ratifie à son tour cet accord permettant de renforcer conjointement la confiance de la population et du monde politique et protéger la diversité des médias. Enfin, ils entendent encourager l'investissement des recettes publicitaires dans les médias suisses et ils adoptent une position cordonnée au sujet de l'intelligence artificielle.

La démocratie directe de la Suisse existe notamment grâce à un environnement médiatique diversifié et fiable. Il est primordial qu'il y ait une couverture journalistique complète au niveau communal, cantonal et national pour que la population puisse prendre des décisions éclairées. La SSR et les fournisseurs de médias privés assument ensemble cette responsabilité – et se voient chacun confrontés à de grands défis du fait de la transformation numérique, de la contraction des marchés publicitaires, de la concurrence internationale croissante et des nouvelles habitudes d'utilisation.

« Dans un monde où la désinformation et la mésinformation prennent de plus en plus de place, il est plus que jamais nécessaire de renforcer les médias qui mettent en avant le travail journalistique et la qualité de l'information. La SSR et les éditeurs romands partagent cette approche et doivent être complémentaires et non concurrents. L'accord qui est passé aujourd'hui entre Médias Suisses et la SSR va totalement dans ce sens et doit permettre à la fois le développement de la presse et de la télévision publique romandes » explique M. Stéphane Estival, président de Médias Suisses. « La ratification de l'accord par MÉDIAS SUISSES constitue un signal fort. Afin de garantir la diversité des médias en Suisse et de renforcer la confiance de la population, les médias privés et publics doivent œuvrer ensemble » ajoute Susanne Wille, directrice générale SSR.

Numérique: la SSR se concentre sur son cœur de métier

Le point central de l'accord concerne l'offre en ligne de la SSR, qui est essentielle pour l'entreprise média publique; en effet, ce n'est qu'avec une présence en ligne qu'elle pourra continuer à remplir son mandat de service public à l'avenir. Mais la SSR concentrera désormais son offre en ligne plus fortement sur ses activités principales, à savoir la radio et la TV. Elle continue à renoncer à la publicité dans le cadre de son offre numérique et n'utilisera les plateformes étrangères comme YouTube ou Instagram que lorsque les publics-cibles ne peuvent être atteints par d'autres moyens.

La SSR limitera dorénavant la longueur de ses textes en ligne à 2400 caractères (offre pour l'étranger et textes en romanche exclus). Les contenus publiés dans les rubriques Actualité et Sport seront reliés avec des contenus audio ou vidéo portant sur les mêmes thèmes. Les formats interactifs restent exceptionnels; la SSR renonce également aux *livetickers* textuels lors des événements sportifs diffusés en exclusivité. De plus, là où ce sera justifié d'un point de vue rédactionnel, la SSR publiera des liens vers les contenus de médias privés suisses, cela afin de renforcer la portée de ces derniers.

L'accent est mis sur la coopération

Pour les transmissions sportives, la SSR se concentrera sur les contenus non couverts par les diffuseurs privés; en outre, elle prendra plus en compte ces derniers dans ses choix de droits. La SSR examine activement des coopérations telles que les communautés de soumissionnaires, toujours en tenant compte des prescriptions de la loi sur les cartels.

La SSR et Médias Suisses prévoient de développer leur collaboration de manière ciblée: ainsi, la SSR met à disposition chaque jour du matériel brut sans logos et participe à une solution de branche pour le replay TV. En outre, elle investit la majeure partie de ses moyens marketing en ligne dans des entreprises média privées suisses – un signal fort en faveur du renforcement du marché publicitaire suisse.

Partage de la technologie de streaming et blocage des contenus pour les systèmes d'IA

La SSR est également prête à partager sa technologie de streaming. Ponctuellement, des contenus de médias privés pourront aussi être diffusés sur sa nouvelle plateforme numérique, Play+.

Une partie de l'accord concerne également l'adoption d'une position coordonnée au sujet de l'intelligence artificielle, qui gagne constamment en importance: la SSR est prête à bloquer ses contenus pour les systèmes d'IA si les principaux éditeurs en font de même. Elle soutient également les initiatives réglementaires de Médias Suisses pour la protection des contenus journalistiques dans le domaine des droits d'auteur (droits voisins et IA).

Médias Suisses se positionne contre l'initiative «200 francs, ça suffit!»

En tant que partie signataire de l'accord, Médias Suisses se déclare favorable au financement de la SSR par la redevance et rejette l'initiative «200 francs, ça suffit!», qui vise à priver chaque année le système médiatique suisse de centaines de millions de francs. Cette initiative entraînerait un important démantèlement pour les régions linguistiques, avec des conséquences particulièrement lourdes pour la suisse romande. C'est pourquoi Médias Suisse s'engage contre cette initiative, soumise au vote le 8 mars prochain. Il convient de mentionner que cette position ne concerne que l'association Médias Suisses et non les rédactions des publications membres; les journalistes conserveront par conséquent une indépendance rédactionnelle totale dans leur travail.

Le texte de l'accord a été soumis au secrétariat de la Commission de la concurrence (COMCO) pour examen; il prendra effet sous réserve du respect de la loi des cartels.

Une table ronde régulière

Pour développer les mesures prévues, une table ronde réunira les représentants de la SSR et des associations d'éditeurs deux fois par an. Ces rencontres permettront d'examiner la mise en œuvre, de faire des partages d'expérience et de lancer des développements, cela afin de continuer à proposer à la population une couverture média large, fiable et diversifiée.

Contact :

Service de presse SSR
Gianna Blum, Porte-parole
058 136 21 21
medienstelle.srg@srgssr.ch

Médias Suisses
Stéphane Estival, Président
079 832 34 77

Daniel Hammer, Secrétaire général
078 813 31 10

A propos de Médias Suisses

Fondée en 1921, MEDIAS SUISSES a pour mission la défense des intérêts des éditeurs de presse écrite quotidienne ou périodique en Suisse romande. Son action a pour but de favoriser un environnement favorable au paysage médiatique d'aujourd'hui et de demain.